



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté d'aménagement,  
d'architecture  
et des arts visuels  
École d'architecture

*Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec,  
l'Université Laval est une grande université complète reconnue  
pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.*

---

## Professeure, professeur ARCHITECTURE

---

FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE ET DES ARTS VISUELS  
École d'architecture

### Le milieu

Située au cœur du Vieux-Québec, ville fortifiée inscrite sur la liste du patrimoine mondial, l'École d'architecture loge dans le plus ancien édifice consacré à l'éducation au Canada. Misant sur une hybridation de la création, de la recherche et d'un engagement soutenu dans le milieu, l'École d'architecture est reconnue pour la qualité de ses programmes de formation et l'originalité de sa contribution à l'avancement de l'architecture.

### Le poste et ses caractéristiques

Le poste offert vise à recruter une ou un candidat dont l'expertise et l'expérience s'inscrivent dans un (ou plusieurs) des trois domaines d'enseignement, de recherche et de création suivants :

1. **Les relations personnes-milieus et les collaborations interculturelles**, qui couvrent notamment, les aspects humains de l'architecture et de la ville, la programmation architecturale et urbaine, les approches et méthodes de design collaboratives, participatives et culturellement appropriées.
2. **La fabrication numérique et les media de conception**, qui comprennent notamment, les expressions architecturales numériques innovatrices, les pratiques de conception, de fabrication et de modélisation assistées par ordinateur, la conception médiatique et interactive, les rapports analogique/digital.
3. **L'efficacité et la simulation énergétiques**, qui incluent notamment, les rapports techniques au bâti et à la construction (énergies passives et renouvelables, enveloppe, systèmes environnementaux, matériaux écologiques, etc.).

L'examen des candidatures tiendra compte de l'excellence du dossier et de la pertinence des intérêts de recherche; de la capacité à développer un enseignement de niveau universitaire sous la forme d'ateliers de design, de cours, de séminaires et d'encadrement individualisé d'étudiants de 2e et de 3e cycle; de la qualité du dossier en conception ou en réalisations architecturales.

Ce poste exige que les candidats puissent enseigner aux trois cycles et mener des recherches innovatrices dans l'un ou plusieurs des trois domaines d'enseignement et de recherche identifiés. Un diplôme donnant accès à la profession d'architecte et un diplôme de doctorat obtenu ou en voie d'obtention (ou un dossier rencontrant les exigences d'une équivalence de doctorat) sont requis. Aussi, une expérience de travail professionnel en architecture serait un atout. Les candidats doivent maîtriser la langue française ou en avoir une connaissance fonctionnelle et démontrer leur détermination à en acquérir rapidement la maîtrise.

Le dossier de candidature doit comprendre : une lettre d'intention; un curriculum vitae incluant la liste des publications, communications et expositions, des bourses et subventions de recherche, des prix et distinctions; un portfolio de travaux illustrant son œuvre professionnelle, ses travaux de recherche et ses activités d'enseignement universitaire; ainsi que les coordonnées de trois répondants.

Faire parvenir votre candidature, avant le **15 décembre 2011**, à :

### Myriam Blais, directrice

École d'architecture  
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels  
Édifice du Vieux-Séminaire-de-Québec  
1, côte de la Fabrique  
Québec (Québec) Canada G1R 3V6

*L'examen des dossiers de candidature commencera en janvier 2012 et continuera jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Date d'entrée en fonction : 1<sup>er</sup> juin 2012.*

*Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.*